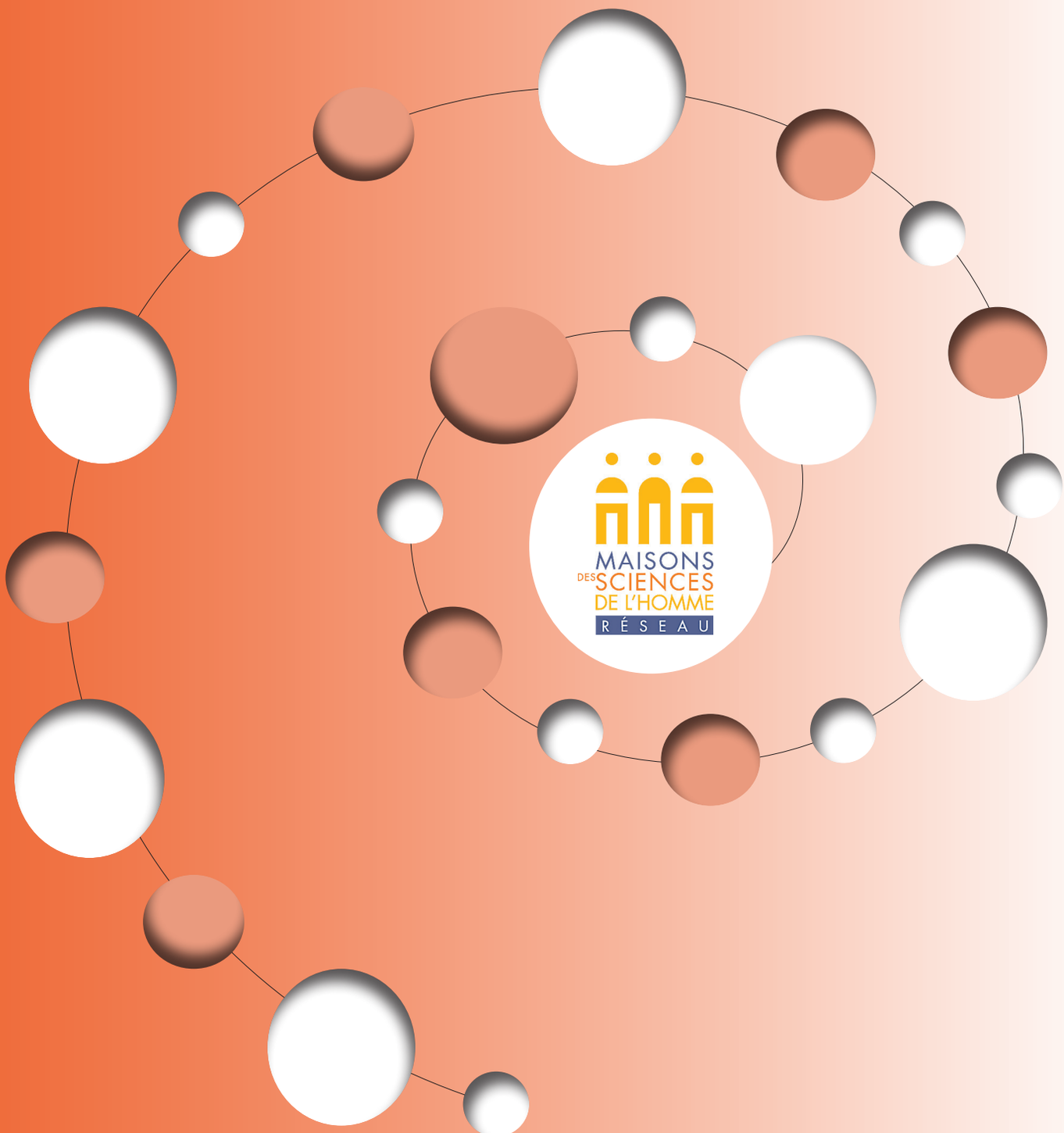

Rapport d'activités
Juin 2010 - Juin 2013

RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS
DES SCIENCES DE L'HOMME
http://www.msh-reseau.fr

Juin 2010 - Juin 2013

SOMMAIRE

3 Avant-propos

4 Introduction générale

5 1- Organisation et structures

Fondateurs et partenaires scientifiques >> 5
Les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) >> 6

8 2- Rapport administratif

Le comité directeur >> 8
Le conseil scientifique >> 9
Le personnel scientifique >> 9

12 3- Rapport financier

13 4- Les actions et activités

Cartographie des axes thématiques >> 13
Cartographie des centres de documentation >> 13
Mise en réseau des plateformes technologiques >> 14
Annuaire des compétences >> 16
Internationalisation des SHS >> 16
Appels à projets du Réseau des MSH et CNRS >> 18
1er congrès du Réseau des MSH >> 21
Enquêtes et indicateurs >> 23
Participation à différents groupes de travail et instances scientifiques >> 23
Communication : site internet et bulletin >> 24

25 5- Perspectives pour l'année 2013-2014

27 Informations pratiques

AVANT-PROPOS

Le Réseau national des MSH est présenté à travers son organisation, ses moyens, ses actions et ses résultats.
Les actions et les activités sont regroupées dans le chapitre 4, le plus important de ce bilan. Les premiers chapitres décrivent l'organisation du réseau, ses composants et ses moyens. Le dernier chapitre fait une synthèse et donne des prospectives.

INTRODUCTION

Le Réseau national des MSH (RnMSH) a été créé en 1999 à l'occasion de la création d'une Action Concertée Incitative (ACI) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce qui permettra de fêter en 2014 ses quinze ans d'existence.

En 2006, il a pris la forme d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS), une structure nationale légère et proactive, à la fois transversale, interdisciplinaire et interinstitutionnelle. Il fédère actuellement 22 Maisons des Sciences de l'Homme (MSH), réparties sur la quasi-totalité du territoire national, de statut et de type très différents, malgré le fait que 85% d'entre elles ont aujourd'hui un statut d'Unité mixte de service et de recherche (USR). Son inscription sur la feuille de route du Ministère en qualité d'infrastructure de recherche en 2012 et la création, en 2013, d'une unité mixte de service (UMS 3603) en soutien logistique, en font désormais un acteur incontournable du paysage français de la recherche en sciences humaines et sociales.

Au cours de ces dernières années, le GIS RnMSH a expérimenté des actions et des méthodes nouvelles. Il a notamment lancé des appels à projets inter-MSH (50 k€ en 2011, 100 k€ en 2012 et 50 k€ en 2013) en collaboration étroite avec l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS) du CNRS, réalisé un recensement et une taxonomie des axes thématiques des MSH, organisé des réunions « métiers » rassemblant des ingénieurs des MSH autour des problématiques de la valorisation, de la documentation et de l'édition, de l'informatique et de ses évolutions. Cette dynamique a renforcé les collaborations entre les MSH et, à l'intérieur des MSH, les relations entre les chercheurs, enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche.

Il a également initié le recensement d'outils dont disposent les MSH (plateformes technologiques, centres de documentation) aboutissant à une communauté d'intérêt (réseaux de plateformes par exemple) et à une meilleure visibilité du potentiel de recherche des MSH.

Ce rapport d'activités précise les configurations multiples du RnMSH qui allient les aspects structurants, scientifiques et humains de la recherche en SHS. Il présente le Réseau et ses actions depuis juin 2010 jusqu'à juin 2013. Il ne revient pas sur l'activité antérieure marquée par une évolution des MSH comme acteur majeur en Région et du Réseau comme garant de la labellisation. Il s'appuie sur les bilans des différentes actions sans rendre dans leur exhaustivité la globalité et la richesse des échanges ayant eu lieu (des procès-verbaux des réunions sont cependant disponibles sur demande).

Le rapport d'activité est destiné à la gouvernance du RnMSH (CNRS, Alliance ATHENA, MESR, conseil scientifique et comité directeur du Réseau, CPU, etc.) mais est aussi, en interne, un outil de référence pour inciter à la réflexion sur de nouvelles activités au sein d'une structure plus performante. C'est ainsi qu'en 2013 le Réseau s'est associé à la FMSH pour développer des rencontres inter-métiers sur des thématiques d'actualité (réseaux sociaux, sites internet). Il a pour objectif également d'améliorer sa visibilité auprès des acteurs de la recherche que sont les régions et les acteurs récents de la recherche (ANR, AERES) qui ont rencontré les MSH sans en connaître parfois leur Réseau.

Michel AUDIFFREN
Président du réseau national des MSH

1- ORGANISATION ET STRUCTURES

1.1 LES FONDATEURS ET PARTENAIRES SCIENTIFIQUES

Depuis le 16 février 2006, les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) sont associées au sein d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS). Ce statut permet l'animation d'un réseau national disposant d'une identité propre. La présence des « Partenaires » - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Conférence des Présidents d'Universités (CPU), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) - dans son comité directeur signifie que les actions et les prises de position sont conçues et décidées en concertation étroite avec celles-ci.

Les 18 universités partenaires signataires de la convention de 2006 sont :

- Aix-Marseille, Université d'Aix-Marseille
- Besançon, Université de Franche-Comté
- Caen Basse-Normandie, Université de Caen Basse-Normandie
- Clermont-Ferrand II, Université Blaise Pascal
- Dijon, Université de Bourgogne
- Grenoble II, Université Pierre Mendès-France
- Lille III, Université Charles de Gaulle
- Lyon II, Université Lumière
- Montpellier III, Université Paul Valéry
- Nice, Université de Nice Sophia-Antipolis
- Paris I, Université Panthéon-Sorbonne
- Paris VIII, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis
- Paris X, Université de Nanterre
- Paris XIII, Université Paris Nord
- Poitiers, Université de Poitiers
- Toulouse II, Université Toulouse Le Mirail
- Tours, Université François Rabelais
- Strasbourg II, Université Marc Bloch

Ainsi que trois MSH ayant un statut particulier :

- Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), Fondation de recherche d'utilité publique
- Nantes, Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, Groupement d'intérêt public
- Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Association loi 1901

Le Réseau des MSH est multi-site. Son président, sa gestionnaire et sa chargée de communication/webmestre sont localisés à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers. Son secrétaire général est accueilli dans les locaux de la FMSH, dans le bâtiment « Le France » au 190 avenue de France, Paris 13°.
En novembre 2012, le Réseau a été inscrit sur la feuille de route du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) en devenant une Infrastructure de Recherche en même temps que le « Network for Internationalizing Advanced Science » (NEFIAS).
Depuis le 1er mars 2013, l'Unité mixte de service (UMS n°3603) intitulée « Structuration et Internationalisation des SHS (SISHS) » rassemble les moyens financiers et humains mis à disposition par le CNRS pour ces deux infrastructures de recherche. Son directeur est M. Michel Audiffren, nommé pour deux ans et son directeur adjoint M. Olivier Bouin.

1.2 LES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH)

En 2011, le Réseau des MSH comptait 21 Maisons :

- Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence,
- Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine à Pessac,
- Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux à Besançon,
- Maison de la Recherche en Sciences Humaines à Caen,
- Maison de la Recherche Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand,
- Maison des Sciences de l'Homme à Dijon,
- Maison des Sciences de l'Homme Alpes à Grenoble,
- Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société à Lille,
- Institut des Sciences de l'Homme à Lyon,
- Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux à Lyon,
- Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier,
- Maison Archéologie et Ethnologie René Ginouvès à Nanterre,
- Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin à Nantes,
- Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris,
- Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord à La-Plaine-St-Denis,
- Maison des Sciences de l'Homme et de la Société à Poitiers,
- Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne à Rennes,
- Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace à Strasbourg,
- Maison des Sciences de l'Homme et de la Société à Toulouse,
- Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire à Tours,
- Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine à Nancy et Metz.

En 2012, le Réseau a labellisé une 22ème Maison à la demande de celle-ci, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est sise à Nice et à Corte.La labellisation s'effectue après plusieurs étapes. Tout d'abord la MSH dépose un dossier de demande de labellisation auprès du secrétariat général du Réseau. Une visite de la MSH par des membres du conseil scientifique est ensuite organisée et donne lieu à un rapport qui est présenté devant le con-

seil scientifique en séance plénière. L'avis du conseil sur la labellisation est ensuite transmis au comité directeur qui après audition du directeur de la MSH concernée rend sa décision.

Ces Maisons assurent le regroupement, sur un même lieu, de moyens de recherche (humains et matériels) et, pour certaines d'entre elles, d'unités de recherche comprenant des chercheurs issus de l'Université et du CNRS. Ces derniers appartiennent à des disciplines scientifiques différentes et sont encouragés à s'engager conjointement sur des programmes de recherche interdisciplinaires.

Les ressources des MSH émanent de leurs tutelles propres, lesquelles participent ainsi à son ancrage territorial. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et les universités sont les principaux partenaires. Les collectivités territoriales apportent une contribution importante. Les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) peuvent disposer de statuts différents : une MSH est constituée en fondation (Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris), une autre en Groupement d'intérêt public (GIP) et une autre encore en association loi 1901.

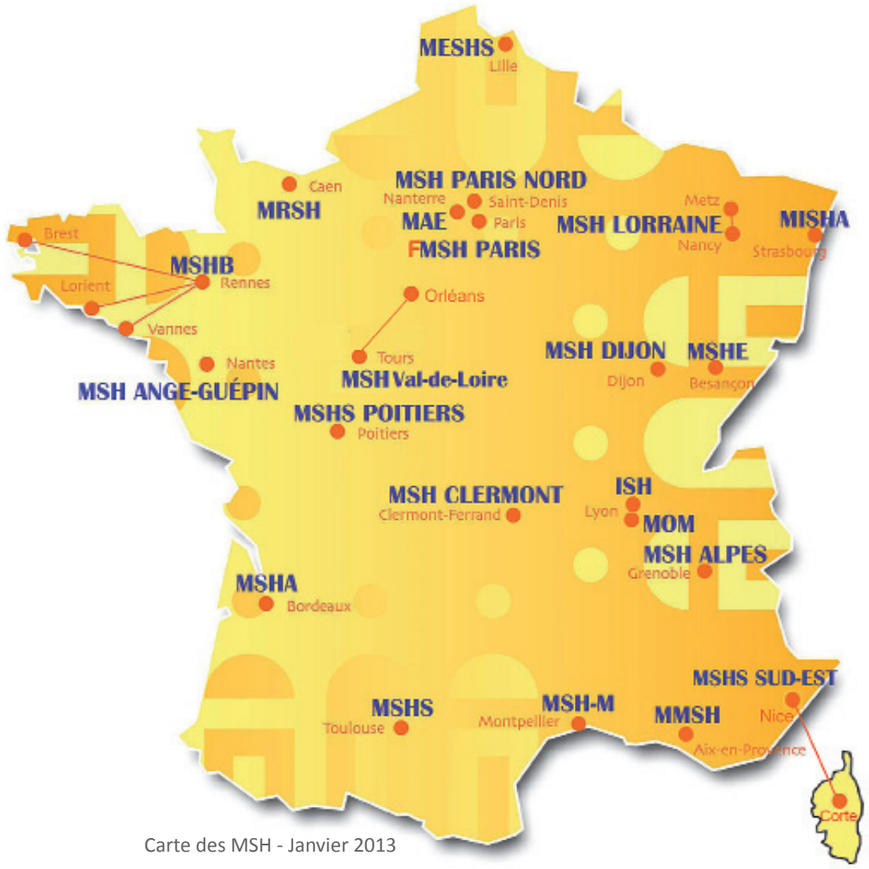

Carte des MSH - Janvier 2013

2- RAPPORT ADMINISTRATIF

2.1 LE COMITÉ DIRECTEUR

Composition et fonctionnement

Le comité directeur est composé d'un représentant désigné par le CNRS, d'un représentant de la Conférence des présidents d'université (CPU), d'un représentant désigné par chacun des autres partenaires. Chaque université est de préférence représentée, avec l'aval de son Président, par le Directeur de la ou des MSH qui lui est ou sont rattachée(s) ou par toute autre personne de son choix.

Ces membres siègent avec voix délibérative. Les ministres chargés respectivement de la recherche, de l'enseignement supérieur et des affaires étrangères désignent chacun un représentant qui assiste aux réunions du comité directeur avec voix consultative. Le président du conseil scientifique du Réseau national des MSH ainsi que le secrétaire général assistent aux réunions du comité directeur avec voix consultative.

De sa propre initiative ou sur proposition d'un de ses membres, le président du comité directeur peut inviter, en fonction de l'ordre du jour, des personnes extérieures à participer aux séances.

En cas d'empêchement définitif de l'un des membres du comité directeur, pour quelque cause que ce soit, il est procédé à son remplacement dans les mêmes conditions.

Le comité directeur se réunit autant que de besoin, et au moins deux fois par an, sur convocation de son président qui établit l'ordre du jour et aussi souvent que nécessaire à la demande d'au moins un tiers de ses membres.

Rôle du comité directeur

Le comité directeur :

- nomme le secrétaire général du RnMSH et met fin à ses fonctions, sur proposition du président du RnMSH ;
- nomme les membres du conseil scientifique ;
- adopte le programme d'activités du RnMSH ;
- approuve l'état prévisionnel des recettes et des dépenses du RnMSH ;
- veille à l'utilisation optimale des moyens du RnMSH ;
- adopte le rapport annuel d'activités et le rapport financier préparés par le président du RnMSH ;
- adopte les modifications de la charte annexée à la présente convention ;
- approuve les demandes d'adhésion et de retrait et se prononce sur l'exclusion d'une Maison des Sciences de l'Homme ;
- désigne l'établissement gestionnaire du RnMSH mentionné à l'article 5 et décide de sa modification ;
- propose les modifications à apporter à la présente convention, celles-ci étant constatées par des avenants signés par les Partenaires.

2- RAPPORT ADMINISTRATIF

2.2 LE BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR

Le Bureau est composé :

- du président du comité directeur du RnMSH ;
- de six membres élus au sein du comité directeur pour une durée de trois ans non renouvelable ;
- du secrétaire général du Réseau qui assure aussi le secrétariat de séance.

À l'exception du président, les membres du Bureau font l'objet d'un renouvellement par tiers. Toute démission, pour quelque motif que ce soit, fait l'objet d'un appel à candidature et d'un vote en comité directeur pour nommer un(e) remplaçant(e).

Le Bureau se réunit sur convocation du président. Il instruit toutes les questions soumises au comité directeur. Le comité directeur peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau qui rend compte des décisions prises en vertu de ces délégations à la réunion du comité directeur la plus proche dans le calendrier.

2.3 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique, composé de 16 membres français et étrangers, formule un avis sur les orientations générales et les priorités du RnMSH. Il est consulté par le comité directeur sur le programme d'activité du RnMSH. Il donne son avis sur les demandes d'adhésion au Réseau qu'il évalue conformément à la Charte du Réseau. Il apporte son soutien aux Maisons des Sciences de l'Homme et assure le suivi des orientations mises en œuvre par chacune d'elles dans le cadre du Réseau.

Il élabore une synthèse annuelle à partir des rapports d'évaluation qui lui sont adressés par le conseil scientifique de chacune des Maisons des Sciences de l'Homme, conformément à la Charte. Il formule un avis préalable à la décision du comité directeur sur l'exclusion d'une Maison. Cet avis est rendu à la majorité des deux-tiers des membres présents ou représentés.

Comité directeur 2011

Le conseil scientifique a été renouvelé à 80% en octobre 2012.
En avril 2013, Madame Denise PUMAIN a été élue présidente du conseil scientifique. Professeur à l'Université Paris I et rattachée au laboratoire Géographie-Cités, elle est membre senior de l'Institut Universitaire de France. En 2010 elle a été médaille d'argent du CNRS et a reçu le prix Vautrin Lud. Elle est responsable du projet GeoDiverCity (Conseil Européen de la Recherche).

2.4 LE PERSONNEL DU RÉSEAU

L'équipe responsable de la bonne marche du Réseau se compose de :

Michel AUDIFFREN
Président

Gilles DEWAILLY
Secrétaire Général

Claudie BOUSQET
Assistante - Gestionnaire

Aurélie RENAULT
Webmestre/Chargée de communication

M. Michel Audiffren, président, professeur à l'Université de Poitiers, a été élu en juin 2010 et a vu son mandat renouvelé pour deux ans en juin 2012.

M. Gilles Dewailly, secrétaire général, a pris ses fonctions en octobre 2011.

Mme Claudie Bousquet, assistante-gestionnaire est un agent titulaire de la FMSH (CDI) dont l'intégralité du salaire est financé sur crédits propres du GIS Réseau national des MSH.

Quant à Mme Aurélie Renault, webmestre/chargée de communication, elle est accueillie en CDD sur un support octroyé par le CNRS jusqu'en novembre 2013. Un poste mis au concours externe du CNRS, affecté à l'UMS 3603 à partir du 1er décembre 2013, sera ouvert à la campagne de recrutement de printemps 2013 pour pérenniser cet emploi.

Le Réseau s'appuie également sur une équipe de chargés de mission, dont la plupart sont secrétaires généraux ou anciens directeurs de MSH et qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps de travail (10% environ) pour participer à des projets menés par le Réseau (cf. infra. partie 4). L'avancée des travaux et les résultats sont présentés en comité directeur et au conseil scientifique.

Ainsi, le Réseau a constitué en 2011-2012 des groupes de travail sur l'internationalisation des SHS et le pilotage de projet par le GIS. Les travaux du groupe « internationalisation », dirigé par Jacques Commaille, ont été transmis à l'Alliance Athéna pour servir d'éléments de réflexion lors de la rédaction de son rapport sur la même thématique.

Le Réseau a également participé, via la présence de son président, aux travaux du groupe « structuration des SHS » de l'Alliance Athéna.

En décembre 2011, il a été auditionné en qualité de partenaire du CNRS lors de l'évaluation du CNRS par l'AERES.

Organigramme 2013 – Réseau National des MSH :

COMITÉ DIRECTEUR
22 MSH
INSHS (CNRS)
CPU

PRÉSIDENT du comité directeur
Michel AUDIFFREN

BUREAU du comité directeur

Richard ARENA
Pascal BULEON
Florent HAUTEFEUILLE
Martine MESPOULET
Laurent RIEUTORT
Dominique RIGAUX

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Renata AGO
Dominique ALLART
Sophie BEJEAN
Marie BESSE
Laurence BROZE
Jean-Paul CAVERNI
Michel CHAROLLES
Marie-Françoise COUREL
Sophie DULUCQ
José MORAIS
Philippe PORTIER
Denise PUMAIN
Rolf G. RENNER
Denis SEGRESTIN
Anthony TODOROV
Randal WHITE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général : Gilles DEWAILLY
Assistante - Gestionnaire : Claudie BOUSQUET
Chargée de communication/webmaster : Aurélie RENAULT

CHARGES DE MISSION

Cartographie des axes thématiques des MSH : Valérie BLUENVEN
Myriam DANON-SZMYDT
Appels à projets 2011 et 2012 : David IMBERT
Appels à projets 2013 et 2014 : Nélia ROULOT
Plateformes technologiques : Isabelle WRZESNIEWSKI et Serge WOLIKOW
Internationalisation des MSH et du RnMSH : Geneviève ROBERT
Valorisation en SHS dans les MSH : Monique BIGOTEAU
Annuaire des compétences : Céline POTTIER
Membre du point de contact national (PCN) SSH pour le PCRDT : Khaled HIRECH

3- RAPPORT FINANCIER

Le RnMSH reçoit une dotation d'État de 65 k€ par an par le biais du contrat quinquennal de la FMSH ainsi que 60 k€ de cotisations de la part de ses partenaires universitaires signataires de la Convention constitutive du GIS.

Les appels à projets que lancent le Réseau en collaboration avec le CNRS donnent lieu à une participation financière de ce dernier (30 k€ en 2011 et 20 k€ en 2012).

Le Réseau ne disposant pas de personnalité morale, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) gère son budget et signe les contrats que le Réseau est amené à passer. Les frais de gestion facturés par la FMSH sont de 10%.

Le Réseau rembourse à la FMSH le salaire de l'assistante de gestion qu'il emploie et qui fait partie du personnel de la Fondation. Ce poste représente 25% de ses charges.
L'organisation des réunions et les missions qui y sont attachées représentent un autre poste de dépenses important pour le GIS (environ 30% des dépenses).

Enfin, les appels à projets lancés en commun par le Réseau et le CNRS couvrent 25% des charges.

Le Réseau s'engage aujourd'hui dans des actions (AAP par exemple) dotées de subventions plus importantes et propres à résorber les reports de crédits accumulés depuis plusieurs années.

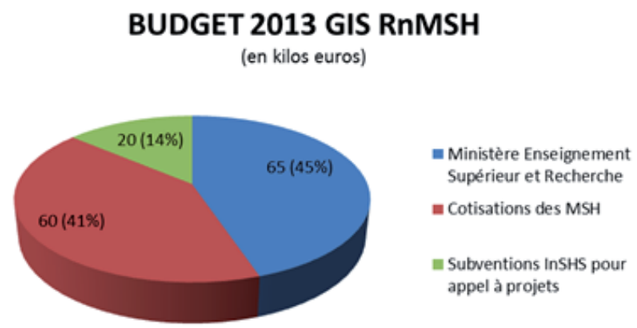

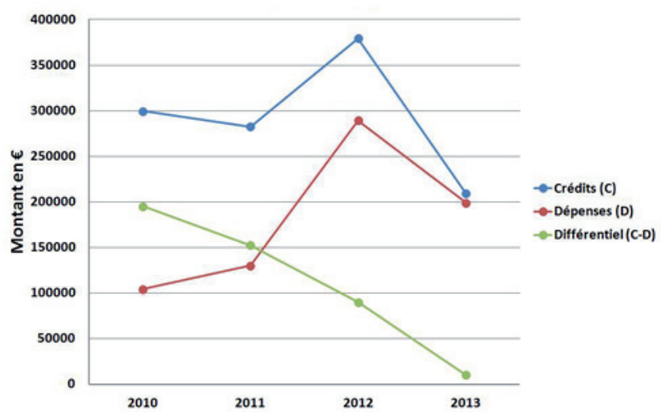

4- ACTIONS ET ACTIVITÉS DU RÉSEAU

4.1 CARTOGRAPHIE DES AXES THÉMATIQUES

En septembre 2011, le Réseau a lancé une enquête pour répertorier les axes thématiques et les projets de recherche des MSH inscrites dans le Réseau.

Véritable exercice de « visibilité » des MSH et du Réseau, la constitution d'une carte des axes thématiques transversaux est un outil de connaissance de l'état actuel de ce qui se fait dans les MSH.

La synthèse des informations reçues par les MSH (procédure « bottom-up ») a été l'occasion d'une réflexion sur la diversité des champs thématiques brassés par les Maisons. La taxinomie élaborée par le Réseau sera confrontée à celles issues de la Stratégie nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI) et de l'Horizon 2020.

Cette cartographie, qui sera finalisée au cours de l'année 2013, permettra aussi aux MSH de prendre leurs décisions en matière d'axes thématiques sur des bases plus solides, soit en recherche de synergies, soit de l'originalité et de la spécificité.

Elle sera l'occasion pour le Réseau de pointer la rareté de certains axes, uniquement développés dans une ou deux Maisons, et qui sont pourtant des thématiques d'actualité.

La mise en ligne de la carte sur le site du Réseau permettra à chaque MSH d'actualiser les données à mesure de l'évolution de celles-ci.

Une fois la carte établie, elle pourrait également alimenter la réflexion sur d'éventuels axes thématiques du Réseau lui-même.

4.2 CARTOGRAPHIE DES CENTRES DE DOCUMENTATION

En mai 2012, une enquête de recension des centres de documentation présents dans les MSH a été lancée. Elle a permis d'inventorier 17 centres de documentation (centres de ressources documentaires, bibliothèques ou médiathèques).

La plupart des Maisons des Sciences de l'Homme possède en propre leur centre de documentation. D'autres partagent celui-ci avec l'Université la plus proche de leur emplacement géographique.

Chaque centre de documentation a été décrit à l'aide d'une fiche type qui est disponible sur le site internet du Réseau (http://www.msh-reseau.fr/spip.php?article8).

Une carte de France des centres de documentation disponible dans les MSH sera également mise en ligne en 2013. Cet affichage s'inscrit dans la démarche de visibilité de l'ensemble des ressources du Réseau des MSH.

4.3 MISE EN RÉSEAU DES PLATEFORMES

Une recension des plateformes technologiques sises dans les MSH a permis de mettre à jour 31 plateformes conformes à la définition validée par le Conseil scientifique ci-dessous :

- avoir un objectif d'assistance à la recherche clairement défini ;
- s'appuyer sur un équipement technique spécifique ;
- s'appuyer sur du personnel qui lui est dédié en propre ;
- être mutualisée par un ensemble d'utilisateurs appartenant à différentes entités (laboratoires, établissements, équipes constituées autour d'un programme de recherche).

Ces plateformes sont hébergées dans quinze MSH réparties sur l'ensemble du territoire. Une carte de France des plateformes sera disponible très prochainement sur le site internet du Réseau.

En 2012, le Réseau a organisé une réunion des responsables de plateformes.

Les plateformes ont été regroupées en plusieurs typologies afin de pouvoir les mettre en réseau sur le modèle de la plateforme « Information Spatiale et Archéologie (ISA) » qui regroupent des unités au sein des MSH de Besançon, Dijon, Lyon, Nanterre, Nice, Val-de-Loire et Toulouse.

Les trois regroupements sont :

1) « Information spatiale et archéologie » :

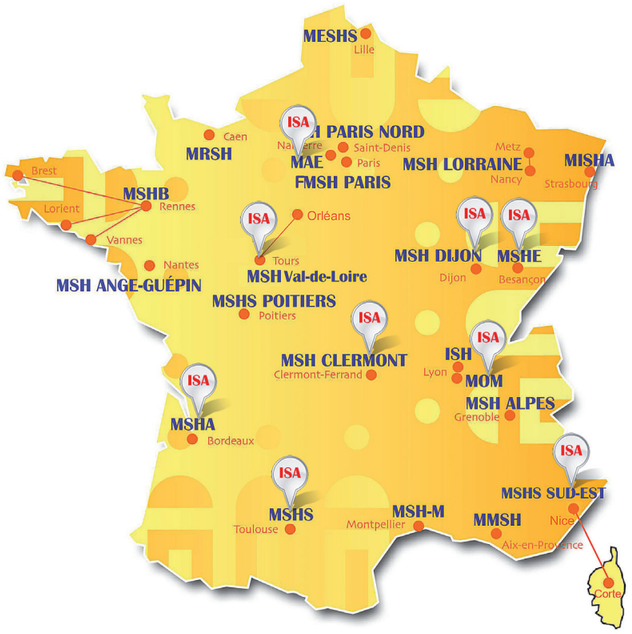

2) « Cognition, comportement et usages » :
Ce groupe concerne les MSH de Caen, Poitiers et Toulouse.

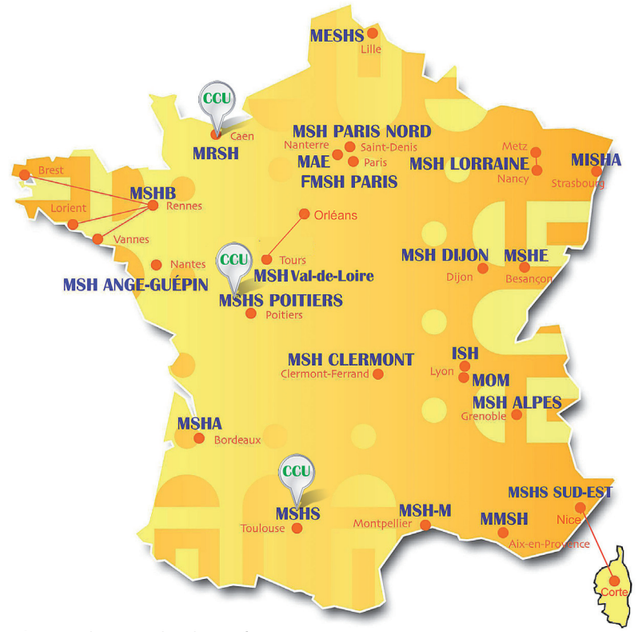

3) « Numérisation et bases de données » :
Les MSH de Lyon, Caen, Nanterre, Aix-en-Provence, Val-de-Loire, Nantes, Dijon, Strasbourg et Paris Nord sont concernées par ce regroupement des plate-formes.

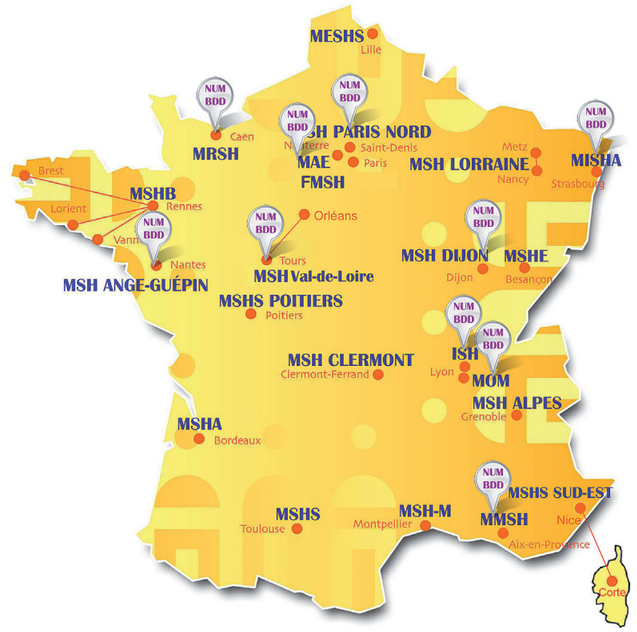

4.4 ANNUAIRE DES COMPÉTENCES

C'est en septembre 2011 que le Réseau a recruté une consultante en expertise de savoirs afin de rédiger une charte de projet et un cahier des charges.

Les livrables ont été transmis en juin 2012 permettant au Réseau de disposer d'éléments pour mettre en place un annuaire des compétences. Celui-ci a pour objectif de servir au public, aux personnels (ingénieurs et techniciens) des laboratoires associés et de la MSH et aux enseignants-chercheurs/chercheurs rattachés aux laboratoires et/ou impliqués dans les projets portés par la MSH.

Un portail des compétences et expertises en sciences humaines et sociales (SHSdocNet) a été développé par l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH) de Lyon avec les mêmes finalités que le projet du Réseau. Déployé dans un premier temps auprès des acteurs académiques de la région Rhône-Alpes au début 2013, il pourrait être adopté, après avis du comité directeur, par le Réseau pour une mise en place dans les MSH au niveau national.

4.5 INTERNATIONALISATION DES SHS

L'internationalisation est un des 5 « i » de la charte des MSH qu'elles doivent respecter pour pouvoir être labellisées. Cette exigence est contrôlée par les correspondants (français et étrangers) du conseil scientifique au sein des MSH.

La composante internationale est au cœur de la structure d'une MSH en ce que chacune dispose d'un conseil scientifique (CS) de haut niveau dont la moitié des membres nommés sont des étrangers. Il en va de même du CS du Réseau dont huit membres sur seize sont d'origine étrangère.

L'internationalisation des SHS par le biais des MSH et du Réseau National des MSH se développe à travers trois principales actions :

1) L'aide à l'accueil des chercheurs ou enseignants-chercheurs étrangers dans les MSH.
De 207 à 2010, les MSH accueillent dans le cadre de leurs projets internationaux des chercheurs étrangers (166) pour un total de 562 mois dont 60% d'européens. Les laboratoires associés en accueillent quant à eux 130 (soit un total de 373 mois) dont 68% de non européens.

2) L'aide à la mobilité extérieure de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs à l'étranger.
De 2007 à 2010, les échanges avec l'étranger permettent également le départ de 126 chercheurs pour un nombre total de 110 mois. L'Europe est la destination pour trois quarts des mobilités.

3) Le développement de partenariats avec des institutions étrangères dans le but de monter des projets de recherche internationaux.
Cette action est en cours de développement. Des relations avec des structures équivalentes aux MSH implantées à l'étranger sont envisagées (Humanities Centers par exemple).

Le Réseau intervient uniquement au niveau de l'aide au montage de projets internationaux par le biais de ses appels à projets (cf. 4.6 infra).

Les MSH prennent part quant à elles à différents stades du processus de montage de projets de recherche internationaux :
- Coordination et pilotage de projets ;
- Aide au montage de dossier en réponse à un appel d'offres (PCDRT, COST, etc.) ;
- Gestion des crédits.

Une enquête auprès des 21 MSH a été lancée fin 2011 pour connaître précisément leurs actions menées à l'international de 2007 à 2010 inclus. Sur les 110 projets portés par les MSH en propre, 10 s'inscrivent dans le 7ème PCRDT tandis que 100 autres sont éclatés entre divers supports.

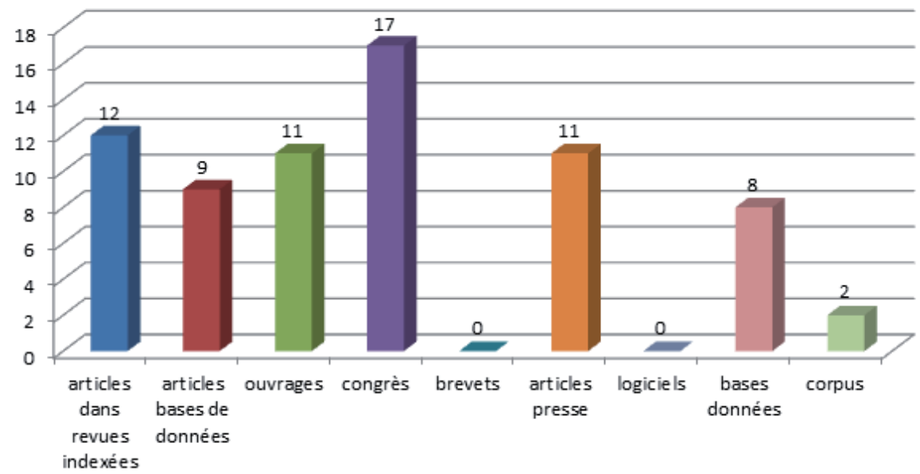

L'enquête a montré que les MSH soutenaient également des projets portés par les laboratoires associés. 27 projets ont été mentionnés par 11 MSH dont 9 ont fait l'objet d'un dépôt dans le cadre du 7ème PCRDT, 2 COST et 16 autres.

En plus de l'enquête, un groupe de travail sur la politique d'internationalisation des MSH et du RnMSH a été mis en place sous la présidence de M. Jacques Commaille, président du RFIEA et ancien membre du conseil scientifique du Réseau. Il a rendu une note présentant des propositions pour une véritable politique d'internationalisation du dispositif MSH-RnMSH.

Deux actions d'envergure sont envisagées par le Réseau :

1) Une action nationale de formation du CNRS ayant pour but d'apporter un appui technique et scientifique aux chercheurs et enseignants-chercheurs (principalement en début de carrière) dans le montage de projets internationaux (a fortiori européens). Les responsables de valorisation des différentes institutions universitaires sont également conviés. Cette formation fournira des éléments d'information générale mais mettra en place aussi des ateliers pratiques. Des interventions thématiques (défis de l'Horizon 2020 par exemple) auront lieu pour un public ciblé.

2) Une aide à la publication en langue étrangère dotée d'un budget de 200 k€ octroyé par le MESR (demande en cours). Cette aide à publier des articles ou des ouvrages en langue étrangère serait distribuée par le conseil scientifique du RnMSH soutenu par les conseils scientifiques des MSH à des enseignants-chercheurs ou chercheurs d'unités associées aux MSH.

Enfin, le rapprochement prévu avec NEFIAS (Network for Internationalizing Advanced Science) qui est très inséré dans des réseaux internationaux au sein d'une unité mixte de service CNRS/FMSH permettra au RnMSH de coopérer avec ce dernier pour développer des actions à l'international.

4.6 APPELS A PROJETS DU RÉSEAU DES MSH ET DU CNRS

Fondé sur ses cinq « I » (Identité scientifique des MSH, Interdisciplinarité des programmes de recherche, Internationalisation, Relations Interinstitutionnelles, Inscription territoriale), le Réseau National des MSH a décidé de lancer, en 2011, un appel à projets avec pour objectif de renforcer la structuration, l'animation et la visibilité des recherches en SHS sur le territoire et à l'international. En effet, les activités structurantes menées par les Maisons des sciences de l'homme sont propres à renforcer la dynamique interdisciplinaire et d'ouverture internationale aujourd'hui déjà à l'œuvre au sein du Réseau grâce à des collaborations inter-MSH. Ces activités bénéficient des synergies existantes pour développer des partenariats internationaux et accroître la participation des sciences humaines et sociales françaises à l'espace européen de la recherche.

Dans le contexte actuel, le rôle du Réseau des MSH, dont le maillage national est désormais achevé, doit s'affirmer au service de cette structuration de la recherche en SHS, tout en développant, au plan interinstitutionnel, la coopération entre les universités et les établissements scientifiques.

Il s'agit plus précisément de mutualiser des moyens, des outils mais aussi des efforts de recherche dans différents domaines, où la compétence des équipes et des laboratoires des différentes MSH s'est affirmée.

Les projets soutenus doivent être considérés comme une première étape dans l'élaboration d'un dossier qui est ensuite soumis à d'autres instances. En participant à un projet financé par le GIS Réseau National des MSH, la MSH coordinatrice s'engage à déposer un programme type ANR, FP7 ou actions COST dans les deux ans qui suivent le début du projet.

En 2011, le conseil scientifique du Réseau a expertisé neuf dossiers et opéré un classement.

Le comité directeur a décidé de retenir sept projets pour un financement total de 65 k€.

Le CNRS a apporté une contribution financière de 15 k€ ventilée sur trois projets.

NOM PROJET	SIGLE PROJET	PORTEUR DU PROJET	MSH IMPLIQUEES
Réseau céramique des MSH	CERA-MSH	Anne Schmitt/Véronique François	MOM de Lyon, MSHS de Poitiers, MSH de Tours, MRSH de Caen, MSHS de Toulouse, MSH de Dijon, MAE de Nanterre, MSH de Montpellier, MSHA de Bordeaux, MESHS de Lille, MSHE de Besançon et MMSH d'Aix-En-Provence.
Condition de maîtrise de la production écrite	ECRIT	Eric Lambert	MSHS de Poitiers, ISH de Lyon et MSH de Tours.
Information spatiale et archéologie	ISA	François Favory/Laure Saligny	MSHE de Besançon, MSH de Dijon, MOM de Lyon, MSH de Tours, MSH de Clermont-Ferrand, MSHA de Bordeaux, MSHS de Toulouse, MSH de Montpellier et MAE de Nanterre
Penser les résistances	GPR	Sylvette Denèfle	MSH de Tours, MMSH d'Aix-En-Provence, MESHS de Lille, MSH de Toulouse, MSH Ange Guepin de Nantes, ISH de Lyon, MISHA de Strasbourg et MSHB de Rennes.
Dispositifs de la performance musicale	DIPERMU	Philippe Vendrix	MSH de Tours, MISHA de Strasbourg, MSH de Dijon, MESHS de Lille, MSH de Montpellier, MSHS de Toulouse.
Les confins de l'humanité	CONFHUMAN	Hélène Machinal	MSHB de Rennes, MSH de Bourgogne et MSHE de Besançon
Alzheimer, immigration et bilinguisme	ALIBI	Mélissa Barkat-Defradas	MSH-Montpellier, ISH de Lyon et MSHS de Toulouse

En 2012, l'InSHS du CNRS et le GIS RnMSH se sont associés pour lancer deux actions incitatives sous la forme d'un appel à projets à deux volets :

1) un premier volet qui est un soutien aux programmes de recherche interdisciplinaires, intersectoriels (entre les SHS et les autres secteurs scientifiques), inter-MSH (AAP-MSH2012), qui a pour objectif de renforcer la structuration, l'animation et la visibilité des recherches en SHS sur le territoire national et à l'international ;

2) un deuxième volet qui est un soutien aux plateformes (AAP-SP), qui a pour objectif de pousser des initiatives vers les très grandes infrastructures de recherche ADONIS et CORPUS en s'appuyant sur les structures transversales que sont les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH).
Après expertise par le conseil scientifique, le comité directeur a retenu de financer cinq projets sur onze présentés pour le premier volet et cinq autres sur neuf pour le second volet.

Chaque projet reçoit une aide financière de 10 k€ soit un total de financement de 100 k€ (dont 25 k€ apportés par le CNRS).

- 5 projets inter-MSH de consortiums sont soutenus à hauteur de 10 k€ chacun :

NOM PROJET	SIGLE PROJET	PORTEUR DU PROJET	MSH IMPLIQUEES
Corpus des Mondes Ruraux par l'Image Animée et le Son	CMRIAS	Édouard Lynch et Gilles Laferté	ISH de Lyon, MSH de Bretagne, MSH de Dijon, MSH d'Aix-en-Provence
Plateforme sur le non recours aux droits et aux services	NOREDS	Philippe Warin, Annie-Claude Salomon et Yves Saillard	MSH-Alpes, ISH de Lyon, MSH Ange-Guepin de Nantes
Archives de la terre : inventaire des sources fiscales spatialisables pré-révolutionnaires	ARCHITERRE	Florent Hautefeuille	MSHS de Toulouse
Constitution du consortium « Mémoires des archéologues et des sites archéologiques »	MASA	Pierre Rouillard	MAE-René-Ginouvès de Nanterre, MOM de Lyon, MRSH de Caen, MMSH d'Aix-en-Provence, MSH Val-de-Loire
Semantic approach to history and philosophy of science and technology	SemanticHPST	Olivier Bruneau, Sylvain Laubé et Muriel Guedj	MSH Lorraine, MSH de Montpellier et MSHB de Rennes

- 5 projets inter-MSH interdisciplinaires inter-sectoriels sont soutenus à hauteur de 10 k€ chacun :

NOM PROJET	SIGLE PROJET	PORTEUR DU PROJET	MSH IMPLIQUEES
Migrations et santé : Analyse des variations dans l'accès aux soins des populations migrantes à l'échelle locale	MIGSAN	Anne-Cécile Hoyez	MSHB de Rennes, MSHS de Poitiers, MSH Ange-Guépin de Nantes
Mine et Anthropisation de la haute montagne européenne et transméditerranéenne de la Protohistoire à l'époque moderne	MinAhm	Vanessa Py et Marie-Christine Bailly-Maître	MSHS-Toulouse, MMSH d'Aix-en-Provence et MSH de Dijon
Penser le vivant : les échanges entre littérature et sciences de la vie (de la fin du XVIIIe siècle à l'époque contemporaine	VIVANLIT	Christine Maillard et Gisèle Séginger	FMSH de Paris, MISHA de Strasbourg, MSH Lorraine, MSHE Nicolas-Ledoux de Besançon, MSH de Dijon, MSHS de Poitiers et MSHS de Toulouse
Modélisation et Géosimulation de l'exposition à la borréliose de Lyme dans un environnement forestier périurbain	EXPOLYME	Godard Vincent et Meha Christelle	MSH Paris-Nord et MSH-Alpes
Maternité et territoires	MATTER	Anne-Chantal Hardy	MSH Ange-Guépin de Nantes et MSHB de Bretagne

En 2013, l'objectif de l'appel à projets est d'inciter au développement et à la structuration des recherches à l'international. Les critères d'éligibilité des projets sont à la fois l'implication d'au moins deux MSH et d'au moins un partenaire étranger avec attestation de volonté de collaboration du partenaire étranger. Les projets expertisés par le conseil scientifique seront présentés au comité directeur de décembre 2013.

4.7 1er CONGRES DU RÉSEAU NATIONAL DES MSH

Le 1er congrès du Réseau intitulé « Quelles sciences humaines et sociales pour le 21e siècle? Prospective, Réflexions, Échanges » a été organisé en décembre 2012 avec l'appui de la MRSH de Caen.

Le « congrès de Caen », comme il a été dénommé dans les diverses réunions de la communauté des SHS, a été un succès : environ 300 participants venant d'une grande partie des universités françaises, de forts contingents de Lille, Nantes et Rennes mais également d'Aix-Marseille; cela constitue, dans une semaine où d'autres contraintes ou activités concurrençaient le congrès, une réelle réussite.

Au-delà du nombre, qui était nécessaire mais qui n'est pas l'essentiel, le contenu intellectuel du colloque a répondu à l'objectif ambitieux que s'était assigné le Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH). Si la formule « le congrès de Caen » s'est vite imposée, c'est qu'elle faisait écho au « colloque de Caen », celui de 1956 que Pierre Mendes-France avait impulsé pour imaginer de nouvelles fondations pour la recherche française.

Le congrès du Réseau national des MSH avait inscrit l'initiative de son premier congrès dans cette veine. Il n'y a dans cette référence, comme dans le sujet du congrès « Quelles sciences humaines et sociales pour le XXIe siècle? » nulle présomption, ni ambition excessive. Il s'agit en fait d'une nécessaire interrogation que la communauté SHS se doit de se poser collectivement ap)àujourd'hui et d'une question constante, répétée, dans l'activité des laboratoires et des chercheurs.

Elle sous-tend très simplement nombre de projets de recherche individuels ou collectifs, particulièrement en cette période de redéfinition, de recalages, en de nombreux domaines de la production de connaissances.

En même temps que cette interrogation vaut pour chacune des disciplines des SHS, la question de l'interdisciplinarité vient s'y superposer. Celle-ci est au cœur de la construction des connaissances et de l'épistémologie des sciences de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècle. Il revenait particulièrement au Réseau des MSH, où se bâtissent et se tissent au jour le jour, nombre de recherches pluri, inter et transdisciplinaires, de mener cette réflexion. Il s'est proposé de le faire en ce congrès par des débats largement ouverts et stimulés par des interventions d'horizons très différents.

Les conférenciers et les participants aux tables rondes ont livré des réflexions de qualité, les échanges avec les participants ont été tout aussi bons. Il n'était pas évident sur des questions transversales d'y arriver ; la vitalité de la communauté SHS et l'ampleur du travail interdisciplinaire qui a été engagé dans toutes les MSH se révèlent en des occasions comme celle-ci.

Il y a une vraie richesse, un fort potentiel, une forte dynamique dans nos communautés de recherche. La préparation, les débats, les échanges, la session des communications affichées l'ont montré.

La Ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a adressé un message au congrès. Elle y dit, parmi d'autres éléments, l'importance qu'il faut accorder aux SHS dans l'évolution de la recherche aujourd'hui et en conséquence l'accent qu'elle veut faire porter sur les SHS et le rôle clé que jouent les MSH pour leur développement. Le statut d'infrastructure de recherche octroyé au Réseau national des MSH va dans ce sens.

Tous ceux qui œuvrent à promouvoir la recherche en SHS et les approches interdisciplinaires, à leur donner force et visibilité internationale, y ont vu un encouragement et espèrent, attendent une concrétisation. Le Président de l'Université de Caen et le Président de Région qui ouvraient le congrès y ont fait un discours fort, soulignant l'importance des SHS dans tous les aspects du développement de notre société.

Les interventions, comme les conférences, peuvent être écoutées en intégralité sur la Forge Numérique (http:// www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge). Une centaine de posters produits par des chercheurs de toutes les MSH et sélectionnés par un comité scientifique donnait un aperçu des recherches stimulées et soutenues par les MSH, une séance du congrès a permis à leurs auteurs de débattre avec le public qui venait les lire.

Les posters sont consultables sur le site du Réseau national des MSH (http://www.msh-reseau.fr/spip. php?article154) et un recueil de résumés est déjà disponible.

Directeurs des MSH – Congrès National du RnMSH

À la suite du congrès, une lettre a été envoyée à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en réponse à son allocution d'ouverture. Elle s'est suivie en mars 2013 par une rencontre avec son conseiller pour les SHS, Jacques Fontanille. Plusieurs types de soutien ont été discutés au cours de cette réunion.
Devant le succès de cette manifestation scientifique, le Réseau planifie de reconduire ce type d'événement tous les quatre ans.

4.8 ENQUÊTES ET INDICATEURS

Au comité directeur de décembre 2012, il a été décidé de créer une grille d'indicateurs à compléter tous les ans au cours des mois de janvier-février. Celle-ci concernera l'année n-1. Elle sera utilisée pour mieux connaître les caractéristiques des MSH et suivre leurs évolutions au cours des années. Elle fournira un tableau de bord à l'équipe de direction d'une MSH pour réguler sa politique scientifique en fonction de sa spécificité

Enfin, elle permettra au président du Réseau, au bureau et au comité directeur de prendre des décisions et de définir une politique scientifique sur des éléments objectifs qui seront également transmis au conseil scientifique.

L'enquête a été lancée en mars 2013. Elle comporte des questions sur les ressources humaines, le budget, les projets mais aussi les activités de valorisation des MSH et de leurs laboratoires associés. Les premiers résultats seront présentés au comité directeur de décembre 2013.

4.9 PARTICIPATION À DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL ET INSTANCES

Le Réseau, par l'intermédiaire de son président, fait partie de droit des Comités de pilotage (COPIL ou instances en tenant lieu) des MSH. Il intervient pour s'assurer que la MSH visitée s'inscrit dans la politique des « 5i ».

Il participe au groupe de travail « structuration des SHS » mis en place par l'Alliance Athéna. Celui-ci a remis un rapport qui est disponible sur le site de l'Alliance (http://www.alliance-athena.fr/spip.php?article5).

Il a intégré le comité de pilotage du Salon de la valorisation (Innovatives SHS) organisé par l'InSHS du CNRS les 16 et 17 mai 2013.

Il a été auditionné par le comité de l'AERES lors de l'évaluation du CNRS en qualité de partenaire de ce dernier.

4- ACTIONS ET ACTIVITÉS DU RÉSEAU

4.10 COMMUNICATION

La promotion des activités des Maisons des Sciences de l'Homme ainsi que leur inscription dans le paysage de la recherche en Sciences Humaines et Sociales font partie des missions du Réseau des MSH.

Site internet

Le site Internet du Réseau (http://www.msh-reseau.fr/) a été entièrement réactualisé en 2012 dans le but de répondre à plusieurs objectifs :
- un objectif « informatif » avec la réécriture des textes de l'ancien site et la rédaction de nouveaux contenus ;
- un aspect plus « dynamique » avec les informations davantage mises en valeur (annuaire en ligne, moteur de recherche, diaporamas…) ;
- un nouvel espace « Ressources » dans lequel sont publiées toutes les ressources disponibles au sein du Réseau ;
- enfin, un relookage graphique en accord avec la charte du bulletin d'information du Réseau.

Le site intranet, également restructuré, permet quant à lui de relayer les informations internes auprès des différentes MSH et de partager l'information sur des actions en cours (comptes rendus de réunions, de groupes de travail par exemple).

Le nouveau site internet attire aujourd'hui un nombre croissant de visiteurs (2789 visiteurs pour le mois de mars 2013). Il est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité du Réseau, des MSH et de l'environnement institutionnel touchant à la vie des MSH. On y trouve en particulier toutes les informations sur les ressources recensées à ce jour par le Réseau. Les procédures d'appels d'offre lancés par le Réseau sont également en ligne ainsi que les résultats.

Bulletin du Réseau

Le bulletin d'information est diffusé au sein du réseau des MSH, de ses partenaires et de la communauté des SHS. Son objectif est de rendre les activités du Réseau et des MSH plus visibles en interne comme en externe.

Ce bulletin est, ainsi, édité en 400 exemplaires deux fois par an à l'occasion des réunions du comité directeur du Réseau, soit un numéro au mois de juin et un numéro au mois de décembre.

Il est également mis en ligne sur le site internet :
http://www.msh-reseau.fr/spip.php?article14

5- PERSPECTIVES

Les missions du GIS RnMSH, inscrites dans sa convention de partenariat, sont de « créer entre les Maisons et, à travers elles, avec toutes les institutions coopérant avec elles, une synergie destinée à dynamiser les recherches en sciences humaines et sociales ; de contribuer à renforcer les relations déjà existantes entre les sciences humaines et sociales et les autres secteurs scientifiques, qui s'inscrivent dans l'objectif général d'interdisciplinarité, d'internationalisation et de décloisonnement des disciplines en France ; de faciliter et favoriser les échanges scientifiques de toute nature entre les Maisons ; d'œuvrer en faveur de l'ouverture et de la visibilité internationales des recherches en sciences humaines et sociales, notamment en facilitant l'accueil de chercheurs étrangers dans les Maisons et en facilitant les échanges entre les Maisons et d'autres universités, organismes ou établissements étrangers et de participer à des projets et programmes nationaux et internationaux ».

Le Réseau avec son conseil scientifique international, son comité directeur et ses réseaux métiers dispose d'une capacité de réflexion collective, d'initiatives (AAP par exemple), d'adaptation aux changements institutionnels de la recherche, et de mobilisation de ses composantes qui en font un acteur central de la recherche en SHS en France et une structure sans équivalent dans le reste du monde.

Dans ce contexte, une démarche prospective pour le RnMSH se fonde sur des ambitions affichées et une stratégie de développement. Cette stratégie peut s'appuyer sur un socle qui a fait ses preuves face aux turbulences du paysage de la recherche : les 5 « i » que sont pour chaque MSH l'internationalisation, l'identité scientifique, l'implantation locale et régionale, la dynamique interinstitutionnelle et l'interdisciplinarité. Elle doit accompagner les SHS à relever les défis de ce début de XXIème siècle en répondant aux nombreuses attentes de la société dans sa compréhension du présent pour mieux appréhender le futur.

Pour accompagner les MSH dans le suivi des transformations sociales et l'analyse de leurs enjeux, le Réseau souhaite développer une réflexion prospective qui prendra corps notamment à l'occasion de l'organisation de ses congrès quadriennaux, suite au succès de la première édition du congrès inter-MSH de Caen en 2012. Cette réflexion concerne notamment les outils à adapter, voire à inventer, pour identifier, répertorier, collecter et conserver les informations à même de renseigner sur les mouvements en cours (réseaux sociaux, manifestations et conflits sociaux, etc.) ; cela suppose une présence renforcée sur les points chauds du changement social et l'élaboration d'hypothèses renouvelées sur leur signification.

Avec cette ambition, le RnMSH souhaite accroître sa visibilité aussi bien nationale qu'internationale. La valorisation des activités menées en son sein et leurs résultats est un objectif prioritaire. La refonte de son site web en 2012 participe de cette volonté. La prochaine cartographie des axes thématiques des MSH qui sera mise en ligne en 2014 s'inscrit également dans cette démarche.

L'internationalisation des sciences humaines et sociales reste une priorité des activités du Réseau national des MSH même si elle constitue la principale mission de la deuxième infrastructure de recherche en SHS, NEFIAS. Plusieurs actions récentes ou à venir du RnMSH illustrent bien cette volonté politique. L'appel à projets 2013 impose par exemple un consortium composé d'au moins deux MSH et un partenaire étranger. L'organisation en 2014 d'une

5- PERSPECTIVES

action nationale de formation (ANF) sous l'égide de l'InSHS et du CNRS portant sur le management de projets de recherche internationaux en SHS afin d'augmenter la capacité de nos unités à capter des crédits européens. La mission d'expertise en matière d'aide au développement de structures comparables aux MSH dans des pays proches (Belgique, Maroc, etc.) participe quant à elle à la transmission de savoir et savoir-faire Français en matière de structuration de la recherche en SHS. Dans cette perspective, la collaboration, au sein de l'UMS 3603 « Structuration et Internationalisation des SHS », avec NEFIAS devra s'intensifier dans les années à venir afin de permettre le développement de nouvelles synergies avec des partenaires étrangers.

La montée en puissance des activités du Réseau national des MSH doit s'accompagner d'une augmentation de sa dotation annuelle de fonctionnement. Les crédits récurrents de l'infrastructure de recherche s'élèvent actuellement à 65 000 €, ce qui suffit à peine à financer le fonctionnement courant (salaire de l'assistante de gestion et réunions métiers). Une dotation annuelle augmentée à 120 k€ permettrait, en premier lieu, un développement plus dynamique des trois réseaux de plateformes technologiques et de leur articulation avec les deux très grandes infrastructures de recherche (TGIR) en SHS (HUMANUM et PROGEDO). Cela permettrait également de renforcer la gouvernance du réseau en la dotant d'un directeur qui travaillerait en soutien au président du réseau. Rendre plus visible le Réseau des MSH et les MSH ne peut se faire sans une adéquation entre les moyens qui lui sont alloués et les objectifs stratégiques qu'il définit en étroite collaboration avec ses tutelles et ses partenaires.

INFORMATIONS PRATIQUES

Président
Michel AUDIFFREN
GIS Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme
Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers - Bât. A5
5, Rue Théodore Lefebvre
86000 Poitiers - FRANCE
Téléphone : +33 (0)5 49 36 63 48
Mobile : 06 03 47 74 16
michel.audiffren@univ-poitiers.fr

Secrétaire général
Gilles DEWAILLY
Fondation Maison des Sciences de l'Homme - GIS RNMSH
190, avenue de France - CS n°71345
75648 Paris Cedex 13 - FRANCE
Téléphone : +33 (0)1 49 54 21 91
gilles.dewailly@msh-paris.fr

Assistante administrative et financière
Claudie BOUSQUET
Téléphone : +33 (0)5 49 36 62 92
Télécopie : 05 49 45 46 47
claudie.bousquet@univ-poitiers.fr

Webmaster – Chargée de communication du Réseau
Aurélie RENAULT
Téléphone : +33 (0)5 49 36 64 70
aurelie.renault@univ-poitiers.fr

Adresse postale
GIS Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme
Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers - Bât. A5
5, Rue Théodore Lefebvre
86000 Poitiers - FRANCE

MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME
RÉSEAU

RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME

http://www.msh-reseau.fr